



International  
Confederation  
of Midwives



# AVANTAGES DES MEMBRES

## Catégories de prestations

- 4 Développement professionnel
- 5 Occasions de leadership
- 6 Reconnaissance
- 6 Accès au soutien
- 8 Mise en réseau
- 8 Accès au financement

### APERÇU

Devenir une association membre de la Confédération internationale des sages-femmes vous permet de bénéficier de nombreux avantages exclusifs, axés sur le développement professionnel, le réseau, les occasions de leadership, le soutien et le financement de l'association et bien plus encore. Découvrez comment profiter de ces divers avantages pour améliorer les connaissances de votre association et de vos membres, faire progresser la pratique sage-femme et promouvoir les éléments probants dans les politiques publiques.

# Développement professionnel

APPRENEZ, FORMEZ-VOUS ET AMÉLIOREZ VOS COMPÉTENCES

## Participez aux événements de développement professionnel de l'ICM

Le Congrès de l'ICM, les conférences régionales, les webinaires et les ateliers sont à la disposition des associations membres (AM) de l'ICM et leur offrent des possibilités de développement professionnel, de mise en réseau, d'apprentissage et de croissance.

## Continuez à affiner vos compétences sur la plateforme d'apprentissage en ligne de l'ICM

Développée spécifiquement pour les associations membres de l'ICM, la plateforme d'apprentissage en ligne héberge un ensemble de ressources interactives et de modules d'apprentissage destinés aux sages-femmes, aux associations de sages-femmes, aux formateurs de sages-femmes et aux organes de réglementation. La plateforme permet aux sages-femmes d'acquérir des compétences précieuses pour faire progresser leur carrière et la pratique sage-femme en général.

## Devenez candidat pour le programme Young Midwife Leader (YML) de l'ICM

En fonction des critères de candidature et des fonds disponibles, les associations membres de l'ICM peuvent postuler au programme Young Midwife Leaders (YML). L'YML est une expérience d'apprentissage et de développement professionnel de deux ans, à temps partiel, pour 15 sages-femmes en début de carrière

et 5 sages-femmes cadres des associations membres de l'ICM. Le programme est reconnu dans le monde entier pour former des leaders communautaires ambitieux dotés des compétences nécessaires pour faire progresser la pratique sage-femme au niveau local et mondial.

## Représentez votre région en tant que membre d'un comité professionnel régional de l'ICM

En tant qu'association membre de l'ICM, vous pouvez postuler pour siéger aux comités professionnels régionaux de l'ICM. Les comités soutiennent l'ICM pour renforcer la pratique sage-femme à l'échelle régionale et mondiale en établissant des relations de travail positives et des réseaux entre les formateurs de sages-femmes, les organismes de réglementation des sages-femmes, les chercheurs sur les sages-femmes, les leaders émergents et les associations de sages-femmes (AM) dans chaque région.

## Accédez à des bourses pour soutenir la participation à des congrès et conférences

En fonction des critères de candidature et des fonds disponibles, les associations membres de l'ICM peuvent accéder à des bourses d'études destinées à financer la participation à des congrès et conférences à l'échelle mondiale et régionale.

# Occasions de leadership

DÉVELOPPEZ-VOUS POUR DEVENIR UN PIONNIER DE LA PRATIQUE SAGE-FEMME

## Contribuez aux discussions politiques de haut niveau lors de la réunion annuelle de TRIAD

La réunion TRIAD, organisée par l'Organisation mondiale de la santé, le Conseil international des infirmières et l'ICM, permet d'entendre les questions essentielles des responsables des soins infirmiers et de la pratique sage-femme représentant les États membres de l'OMS, les associations d'infirmières et les associations de sages-femmes. En tant qu'association membre de l'ICM, vous aurez peut-être l'occasion de prendre la parole lors de la réunion au nom de votre association et d'influencer les actions politiques des décideurs.

## Façonnez l'orientation stratégique mondiale de la profession de sage-femme en tant que membre du Conseil de l'ICM

En tant qu'association membre de l'ICM, vous siégerez au sein de l'organe directeur de l'ICM, son Conseil. Les membres du Conseil identifient les sujets d'importance stratégique pour l'ICM, conseillent et contribuent au développement de la stratégie, des prises de position et des orientations politiques, et votent lors des élections du Conseil de l'ICM.

## Contribuez à la recherche mondiale et à l'élaboration de politiques

En tant que membres reconnus de la communauté mondiale de sages-femmes de l'ICM, les associations membres bénéficient de l'occasion accélérée d'informer la recherche et la pratique mondiales, notamment par le biais du rapport sur l'état de la pratique sage-femme dans le monde (SoWMy), des groupes de travail sur des sujets spécifiques et d'autres ressources professionnelles essentielles qui influencent les gouvernements et les organisations partenaires pour mieux soutenir les sages-femmes et les services de pratique sage-femme.



# Accès au soutien

COMPTEZ SUR NOUS PENDANT VOTRE PROGRESSION

## Bénéficiez du soutien de l'ICM en matière de plaidoyer

L'ICM défend les intérêts de ses associations membres par des moyens variés, notamment en rédigeant des lettres de soutien aux autorités nationales, en organisant des ateliers et des formations sur le plaidoyer, en participant et en prenant la parole lors d'événements organisés par les associations membres et de réunions de plaidoyer, et en mettant en relation les associations membres avec des partenaires régionaux et mondiaux pertinents. Ces méthodes de soutien dépendent du contexte, des fonds disponibles et des capacités.

## Recevez le soutien des comités professionnels régionaux de l'ICM

Entrez en relation avec des experts de votre région en matière de formation, de réglementation, de recherche et de leadership dans la pratique sage-femme.

# Reconnaissance

DÉMARQUEZ-VOUS À L'ÉCHELLE MONDIALE

## Bénéficiez de la réputation internationale de l'ICM depuis longtemps établie

Bénéficiez de l'affiliation de votre association à l'ICM, une association centenaire, en partenariat avec des acteurs mondiaux majeurs et représentant plus d'un million de sages-femmes dans le monde.

## Recevez un certificat d'adhésion annuel

Après avoir payé votre cotisation annuelle, l'ICM vous enverra votre certificat d'adhésion, preuve matérielle de l'affiliation de votre association à la réputation crédible de l'ICM, association de membres centenaire, partenaire d'acteurs mondiaux majeurs et représentant plus d'un million de sages-femmes dans le monde.

Utilisez le logo de membre de l'ICM pour mettre en valeur votre adhésion et votre affiliation à l'ICM et sa réputation mondiale depuis longtemps établie

**BIENTÔT DISPONIBLE !**

Les membres de l'ICM peuvent utiliser le logo de membre de l'ICM pour améliorer leur statut et leur reconnaissance et souligner leur implication dans la Confédération et leur engagement à respecter la vision et la mission de l'ICM. Cet avantage aide les membres à établir la crédibilité de leurs ressources, documents et événements et contribue à légitimer le travail des AM aux yeux des bailleurs de fonds potentiels et actuels.

## Accueillez le congrès de l'ICM dans votre pays

En tant qu'association membre de l'ICM, votre pays peut accueillir des congrès ou des conférences régionales de l'ICM. Cet avantage est l'occasion de souligner les contributions importantes que les associations de sages-femmes de votre pays apportent à la profession. Accueillir un congrès ou une conférence régionale permet également d'attirer de nouveaux financements et de nouvelles occasions de partenariat pour les AM locales.

Invitez les membres du conseil d'administration et les représentants de l'ICM comme intervenants lors des événements de votre association

Les associations membres se réservent le droit de bénéficier de la présence et des contributions des membres du conseil d'administration et des représentants de l'ICM lors des événements virtuels de leur association. En fonction de la disponibilité des représentants de l'ICM, cette prestation vise à apporter crédibilité et expertise aux affaires publiques des associations membres.

## Amplifiez les nouvelles de votre association sur les réseaux mondiaux de l'ICM

Utilisez le formulaire pour envoyer les histoires des associations membres afin de partager vos événements, défis, déclarations, nouvelles, réussites et articles avec le siège de l'ICM et nous les publierons sur notre site web et sur les plateformes de médias sociaux où ils recevront la reconnaissance qu'ils méritent.

## Inscrivez votre association sur la carte mondiale des associations de sages-femmes de l'ICM

Les associations membres de l'ICM sont répertoriées et géocodées sur la carte mondiale des associations de sages-femmes de l'ICM et auront la possibilité de compléter la carte avec leurs propres données sur la pratique sage-femme, l'association, l'éducation, le leadership et la réglementation.



# Mise en réseau

ÉVOLUEZ ET PERFECTIONNEZ-VOUS À TRAVERS  
LES LIENS COMMUNAUTAIRES

## Devenez membre de la communauté mondiale des sages-femmes de l'ICM

La communauté mondiale de sages-femmes de l'ICM se connecte régulièrement sur une grande variété d'environnements collaboratifs en ligne, tels que les congrès, les conférences régionales, les réunions virtuelles, Facebook et WhatsApp. Les membres sont en mesure de nouer des relations avec des sages-femmes de leur région et du monde entier afin de partager des intérêts, des défis ou des bonnes pratiques et de mener des activités communautaires.

# Accès au financement

RECEVEZ UN SOUTIEN FINANCIER DIRECT ET ACCÉDEZ À DES PROGRAMMES DE PARRAINAGE POUR VOTRE ASSOCIATION

## Participez aux projets financés par l'ICM

L'ICM travaille avec les associations de sages-femmes et en partenariat avec de nombreuses organisations internationales, agences de l'ONU, ONG, institutions et gouvernements, pour renforcer la pratique sage-femme à travers des projets de collaboration qui génèrent des fonds et d'autres ressources pour les partenaires du projet. Les projets de l'ICM bénéficient du soutien de divers bailleurs de fonds, notamment des organisations donatrices multilatérales et bilatérales, des agences des Nations unies, des ONG et des organisations philanthropiques.

## Accédez au soutien financier dans les situations d'urgence humanitaire

L'ICM fournit un financement aux associations membres qui opèrent dans des situations de conflit, de catastrophe naturelle ou d'autres crises humanitaires. L'objectif de cette initiative est de fournir aux membres de l'ICM un financement essentiel et opportun afin de garantir que le travail des sages-femmes qui permet de sauver des vies soit accessible lorsque les membres de la communauté en ont le plus besoin. Ce financement dépend des critères de demande de subvention et de la disponibilité des fonds.

## En tant qu'association membre de l'ICM, vos cotisations permettent à l'ICM de :

- Développer des documents et des ressources pour la progression et la défense de la pratique sage-femme.
- Plaidoyer pour la pratique sage-femme dans le monde.
- Soutenir la création et le développement d'associations de sages-femmes dans le monde entier.
- Renforcer la formation, la réglementation et les politiques d'association des sages-femmes afin de mieux soutenir la santé sexuelle et reproductive des femmes.
- Réaliser des programmes de renforcement des capacités et de formation pour les sages-femmes dans les pays à faible revenu.
- Répondre aux besoins des sages-femmes et des communautés qu'elles soutiennent lors d'événements humanitaires.



VOUS SOUHAITEZ NOUS PARLER D'UN PROBLÈME ?

**L'équipe chargée des adhésions et l'équipe régionale du siège (Head Office Regional Team—HORT) sont là pour vous aider.**

Pour les demandes d'adhésion, l'assistance sur mesure, les questions relatives aux événements et ressources de l'ICM et toute autre information, contactez votre équipe d'adhésion à [membership@internationalmidwives.org](mailto:membership@internationalmidwives.org). Nous transmettrons votre demande aux membres du personnel concernés.

Pour les questions régionales ou toute autre question liée à la profession de sage-femme dans votre pays, contactez votre membre du conseil d'administration : [internationalmidwives.org/about-us/board-2020-new.html](http://internationalmidwives.org/about-us/board-2020-new.html)

Si vous souhaitez aborder les questions de réglementation, d'éducation, de leadership ou de recherche, contactez l'équipe de sages-femmes de l'ICM à l'adresse [midwives@internationalmidwives.org](mailto:midwives@internationalmidwives.org).



International  
Confederation  
of Midwives

[INTERNATIONALMIDWIVES.ORG](http://INTERNATIONALMIDWIVES.ORG)